



Commune de Vully-les-Lacs
Publication communale
No 13 – 24

• **Nouveaux horaires de l'administration dès le 1^{er} janvier 2025**

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 – 11h30 (guichet + téléphone)	14h00 – 16h00 (téléphone)
Mardi	Fermé	14h00 – 16h00 (téléphone)
Mercredi	8h30 – 11h30 (guichet + téléphone)	Fermé
Jeudi	8h30 – 11h30 (guichet + téléphone)	14h00 – 17h00 (guichet + téléphone)
Vendredi	Fermé	Fermé

Prise de rendez-vous

Dorénavant, vous avez la possibilité de prendre rendez-vous hors des heures d'ouvertures mentionnées ci-dessus, par téléphone ou par mail et directement avec le service concerné.

• **Taxe de séjour**

Dès le 1^{er} janvier 2025, la taxe de séjour pour les locations via la plateforme Airbnb sera directement prélevée lors de la réservation effectuée par l'hôte.

Cependant, les obligations du logeur envers la commune, conformément aux dispositions en vigueur restent inchangées :

- S'annoncer à la commune en qualité de loueur de biens
- Déclarer annuellement la totalité des nuitées à la commune (délai 15 novembre)

Afin de garantir une meilleure transparence et conformité, le décompte annuel devra désormais inclure :

- Les noms, prénoms et provenance des visiteurs
 - Les dates de séjour
 - Groupement des données par trimestre avec détail du mode de réservation (Airbnb, Roomlala, réservation en direct etc....)
-
-

⇒⇒ ⇒⇒

Horaires du guichet + téléphone : LU-ME-JE : 8h30 – 11h30 JE : 14h00 – 17h00

Horaires du téléphone : LU-MA : 14h00-16h00

- **eBill – recevez et payez vos factures dans votre e-banking**

La Commune de Vully-les-Lacs s'est dotée d'un nouvel outil pour faciliter le paiement des factures en un ou deux clics de souris !

Avec eBill, le paiement est toujours sûr, pas besoin de saisir ou de scanner les bulletins de versement. Vous ne recevrez que des factures dignes de confiance. eBill est gratuit et vous permettra, en quelques clics, de valider un paiement. Vous réduirez nettement la consommation de papier et pourrez toujours garder une vue d'ensemble de vos paiements.

Pour bénéficier de cet outil, vous pourrez activer la prestation eBill dans votre propre e-banking dans l'onglet eBill, ajouter une entreprise, chercher « Commune de Vully-les-Lacs » et l'ajouter.



**Nous vous souhaitons des joyeuses fêtes de fin d'année
ainsi que tous nos meilleurs vœux pour 2025**

Salavaux, le 12.12.2024

La Municipalité

Horaires du guichet + téléphone : LU-ME-JE : 8h30 – 11h30

JE : 14h00 – 17h00

Horaires du téléphone : LU-MA : 14h00-16h00

Administration communale, Route d'Avenches 11, 1585 Salavaux
Téléphone : 026 677 30 03 mail : info@vully-les-lacs.ch